



PROCÈS-VERBAL

COMITE DE DIRECTION

Réunion du : 21/03/2023
à : 18h00

Présidence : M. TROYSI

Présents : Mme KEKENER,
Mrs. ADEGOROYE, BESNIER, DEMAY, DESHAYES, FLOQUET,
FOURNIER, HERMAN, LOMINE, HACAULT

Excusés : Mrs CLINCHAMPS, TIERCELIN, HEITOR, CHERON, BROCHARD,
BAYARRI, POUSSIN

Assistent : Mrs. ADEGOROYE, MONNIER

Absente : Mme KALICKI

☆☆☆☆☆☆☆☆

Le Président Patrick TROYSI remercie ses collègues présents pour ce Comité Directeur et fait part des excuses des absents.

✓ **Hommages**

- Décès de M. Christian Jeanne du club de Luisant AC.
Le Comité Directeur présente à la famille, aux membres du club de Luisant, ses sincères condoléances et l'assure de sa sympathie attristée.

Le Comité directeur souhaite un prompt rétablissement à M Paillet du club de Brou.

✓ **Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 21 février 2023.**

- Le procès-verbal est approuvé à la majorité.

✓ **Organisation du District**

Acquisition d'un véhicule 9 places par le District

Le Comité Directeur valide à la majorité l'achat de ce véhicule qui permettra aux sélections de se déplacer plus facilement sans solliciter les clubs.

Finales des Coupes départementales

Le Président Patrick Troysi soumet la proposition du club de Luisant de placer les finales sous l'égide de l'association « Phare avec Julie ». Le tarif d'entrée sera de 2€ et la totalité de la recette sera reversée à l'association.

➔ Validation du Comité Directeur

Journée des Bénévoles FFF

La liste des 7 bénévoles est présentée :

- M. Nicolas BRADIN (FC Lèves)
- Mme Christelle HAMEURY (C'Chartres)
- M. Sébastien HAMEURY (C'Chartres)
- M. Jean-Yves LEMAIRE (US Alluyes)
- Mme Sophie CREUGNY-DOGUET (C'Chartres)
- M. Sébastien HEE (MSP Authon du Perche)
- M. François LE DENMAT (ES Arrou Chatillon Courtalain)

➔ Validation du Comité Directeur

Lancement de l'opération bénévoles du District

10 personnes à récompenser avec leur conjoint.

Les licenciées dirigeantes féminines seront prioritaires.

La liste sera validée en fonction de l'ordre d'arrivée.

Courrier de Philippe Diallo, sur le principe de neutralité

Ce courrier sera envoyé aux clubs, aux arbitres et aux délégués.

Courrier de M Kantaoui, trésorier de Dreux ACSDF

Après avoir pris connaissance de la demande, le Comité directeur décide de ne pas effectuer de remboursement de l'amende administrative.

Présentation du label District

Ce label a été présenté lors de la réunion de la Commission des Présidents de clubs départementaux du 16 mars 2023.

- 10 axes d'évaluation retenus :
 - La formation
 - Les licenciés et en particulier le développement du football des enfants et des jeunes
 - La sécurité

- L'arbitrage
- L'implication dans la vie du département
- Les féminines
- La cohérence dans l'accueil des enfants et des jeunes
- La structuration du club
- L'implication dans le développement des actions citoyennes et sociales
- L'implication dans le développement des nouvelles pratiques

	1 étoile	2 étoiles
La formation	Avoir au moins 2 éducateurs ayant 1 module U6 à U13 = 8 points	Avoir au moins 3 éducateurs avec 1 module + CFF U6 à U13 = 16 points
Les licences jeunes et enfants	Avoir 30-40 % de licenciés en U6 jusqu'en U13 = 5 points	Avoir +50% de licenciés en U6 jusqu'en U13 = 10 points
La sécurité	Au moins une personne hors BMF formation PSC1, Pharmacie, Défibrillateur = 3 points	Au moins 3 bénévoles formés PSC1, pharmacie, Défibrillateur = 6 points
L'arbitrage	Avoir au minimum un arbitre de club = 8 points	Avoir le nombre d'arbitres en conformité avec le statut de l'arbitrage + 1 = 16 points
La vie du département	Participation à 3 Actions District (Festival U11 ou U13, détection, Plateau de Noël, JND) = 5 points	Participation à 4 actions District (Festival U11 ou U13, détection, Plateau de Noël, JND) = 10 points
Les féminines	Avoir 5 joueuses féminines dans les catégories U6 à U13 = 6 points	Avoir 10 joueuses féminines dans les catégories U6 à U13 = 12 points
L'accueil des enfants et des jeunes	Avoir 2 équipes dans 2 catégories différentes u7-u9-u11 ou u13 = 5 points	Avoir 1 équipe dans chaque catégorie différentes u7-u9-u11-u13 = 10 points
La structuration	Organigramme à jour et diffusé dans le club (panneaux d'affichage, réseau sociaux, ...) = 3 points	Organigramme et footclub à jour = 6 points
Les actions citoyennes et sociales	Faire une action éducative dans chaque catégorie (u7-u9-u11-u13) = 4 points	Faire au moins 2 actions éducatives dans chaque catégorie (u7-u9-u11-u13) = 8 points
Les nouvelles pratiques	Avoir une équipe participant à une action foot diversifié (foot Golf, e-Foot, Foot en marchant) = 3 points	Avoir une équipe qui mets en place 3 actions foot loisir (foot Golf, e-Foot, Foot en marchant) = 6 points

- Le Comité Directeur demande une modification sur le critère arbitrage afin de prendre en compte la formation des arbitres de clubs.
- Le label District comme précisé lors des réunions de début de saison et lors de l'Assemblée Générale d'octobre 2022, est destiné à accompagner le développement des clubs de Districts. En ce sens les candidats et titulaires de labels FFF, les clubs labellisés FFF ou Ligue, ne pourront pas candidater.
- Entre 50 et 75 points compris : Label District 1 étoile
- Entre 76 points et 100 points : Label District 2 étoiles
- Obligation de remplir l'autodiagnostic afin de porter les renseignements à la connaissance du District
- Le label sera valide sur 3 saisons sauf si le club candidate à un niveau supérieur.
- Différents niveaux de dotations seront remises sur les années N et N+1 pour avoir un suivi sur deux saisons : remise de 70% de la dotation l'année N puis 30% l'année N+1 si au moins maintien du niveau de labellisation.
- Echancier :
 - Envoi du fichier pour le 30 avril 2023
 - Retour pour le 15 mai 2023
 - Réunion de la Commission suivi des clubs pour validation.
- Montant de la dotation 1 étoile : 250€, 2 étoiles : 350 €.

Modifications au règlement des championnats Seniors Masculin (présentées à la Commission des Présidents de clubs départementaux le 16 mars 2023) :

- Objectifs poursuivis :
 - Remettre à jour les règlements
 - Calquer la méthode de classement sur la Ligue : fair-play en critère 1 pour la D1 et D2
 - Figurer dans les règlements la remise de récompense aux clubs champions
 - Introduire dans les règlements les classifications de terrains et d'éclairage
 - En cas de repêchage : appliquer la même méthode que la Ligue en privilégiant la non-descente
 - Assouplir les obligations de jeunes en D3 et D4

- Monter le niveau sportif de nos divisions supérieures en introduisant une obligation d'encadrement en D1 et en D2 sous trois saisons

Le texte seront présentés à la Commission des statuts et règlements.

Modifications aux règlements généraux du District (présentées à la Commission des Présidents de clubs départementaux le 16/03) :

- Objectifs poursuivis :
 - Remettre à jour les règlements
 - Calquer la structure du document sur celui de la Ligue pour une meilleure lisibilité
 - Inscription dans le règlement des dérogations de délai pour le report des rencontres décidées ces dernières saisons par le Comité Directeur
 - Gestion de la FMI
 - Anticipation dans les règlements de l'arrivée des arbitres de club

Le texte seront présentés à la Commission des statuts et règlements.

✓ **Intervention technique (Joël Adegoroye)**

Joel Adegoroye :

- ✓ ETR à la Ligue le 31 mars pour évoquer des nouvelles formations professionnelles et modulaires.
- ✓ Sélections détection en mai en juin (rassemblement des sections sportives en juin)
- ✓ Stage sélection U13 : Laurent Cadu (responsable du Pôle de Châteauroux) sera présent au CRJS et 6 éducateurs.
- ✓ 4 joueurs U14 ont été appelé en sélection régionale
- ✓ U16 : fin des 5 rassemblements
- ✓ Accompagnement des clubs : documents renvoyés avec les visites d'évaluation toutes les visites seront programmés avant fin mai.
- ✓ Sections sportives : rassemblement le 15 juin à Epernon, 12 équipes.
- ✓ 2 visites de section : Dreux et Jean Macé à Mainvilliers
- ✓ Concours des sections sportives Jehan de Beauce le mercredi 12 avril et Mathurin Régnier le 24 mai
- ✓ Formation module U9 à Jehan de Beauce : 40 stagiaires. Encadrement Anthonin et Joel
- ✓ Pour la saison 23/24 : Prévision de dispenser une formation arbitre au lycée Jehan de Beauce.
- ✓ Festival U13 : réception des bâches.
Mise en valeur des féminines du département : sollicitation des jeunes joueuses de Haut Niveau du département et dénomination des terrains en leur nom. Elles seront présentes pour la remise des récompenses.
Réunion le 27 mars des équipes qualifiées pour le festival au district à 19h.
Présence des membres de Comité Directeur : Christian, Audrey, Henri, Michel et Patrick.

Clément Edmond :

Clément est en arrêt maladie suite à son opération. Reprise des missions au 15 avril 2023.

Anthonin BAZ :

- ✓ Rassemblement féminin par secteur : le 1^{er} avril
- ✓ 8 avril Rassemblement secteur Chartrain et Perche
- ✓ 15 avril : Challenge inter secteur à Rechèvres
- ✓ Module U15 à Champhol
- ✓ Finale futsal U11F 9 avril

✓ **Vie des Commissions Départementales**

❖ **Commission des Arbitres (Henri FLOQUET)**

- La CDA demande l'accord du Comité Directeur pour valider la nomination comme arbitre de District de :

- M.BELKHIRIA
 - M. PAHIN
 - M. EL HADJ
 - M. OUSMANE ABAKAR
- ➔ Validation du Comité Directeur

Demande au comité directeur de représenter la CDA sur les réunions référents arbitre.

➔ Validation du Comité Directeur

La CDA remarque que les incivilités sont en augmentation cette saison.

❖ **Commission Féminine**

Réunion à la FFF le samedi 25 mars du comité de pilotage de la féminisation du football. Des représentantes du district assisteront à la réunion.

❖ **Commission Statut de l'arbitrage (Frédéric DEMAY)**

Demande d'intégration de M. Thierry BONHOMME (représentant club)

➔ Accord du Comité Directeur

A la dernière réunion, il y avait 13 clubs en infraction avec le statut de l'Arbitrage.

Prochaine réunion avant le 15 juin 2023.

❖ **CDTIS (Frédéric Demay)**

Homologation de la Halle Jean Cochet pour des rencontres Futsal.

Visite au Gault st Denis à prévoir.

Problématique du terrain de Paul Bert 2 : en attente du retour de la CFTIS.

❖ **Commission des finances**

Tarifification soumise aux votes

- Tarif défaut obligation encadrement	20€
- Tarif défaut de délégué sur une rencontre	20€
- Engagement Coupe futsal U13	15€
- Engagement Coupe Futsal U11	15€
- Consignation (nouveaux clubs)	
- D1, D2, D3	300€
- D4	150€

➔ Accord du Comité Directeur à l'unanimité.

✓ **Courriers**

- Courrier du président de Chartres CANP, M Frias.

Le Comité Directeur prend note.

- Courrier reçu pour la tenue de l'Assemblée Générale à Châteauneuf le vendredi 13 octobre 2023.

Le Comité Directeur prend note.

✓ **Actions du Président mars 2023**

- RDV Intersport le 02/03 au District – 17h
- RDV Groupe KIA – Berteaux le 07/03
- Formation référents arbitres au District le 13/03 – 19h
- Réunion Direction RH / Ligue / Districts le 14/03 à Orléans
- Comité Directeur de Ligue le 14/03 à 17h à Orléans
- Commission des Présidents de clubs départementaux au District le 16/03 – 19h

- Formation référents arbitres au District le 17/03 – 18h

✓ **Agenda du Président avril 2023**

- Formations référents arbitres à Cherisy le 24/03 – 18h
- Formation arbitres de club au District le 25/03 – 9h
- RDV Projet sportif mutualisé Rugby / Football Chartres le 29/03 – 19h
- Formation référents arbitres à Donnemain le 31/03 – 18h
- Finale départementale Challenge U13 à Epernon le 01/04
- Réunion Pdt Ligue / Pds de District le 04/04 – 18h à Orléans
- Étude labellisation Dammarie le 06/04 à 17h30
- Réunion LFA le 12/04 à Orléans
- Challenge U11F à Chartres Rechèvres le 15/04

➔ Prochain Comité Directeur le 18/04/2023 – 18h00

Le Président

Patrick TROYSI

Le secrétaire

Alexandre Monnier

**Sous réserve de validation par le Comité Directeur qui se réunira pour la prochaine fois le mardi 18 avril 2023 à 18h00*